

DÉPARTEMENT
GIRONDE
COMMUNE
BÈGLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

N° 0019-24

ARRÊTÉ DU MAIRE

BXM/SG

Le Maire de la Ville de Bègles,

Vu les arrêtés L 2124.4, L 2171-3, R2124-3, R2124-5, R2161-24 à R2161-31, R2171-2, R2171-3, R2171-15 à R2171-23 du code de la commande publique,

Vu l'avis de l'appel public à concurrence publié le 23 novembre 2023 pour lancer la procédure avec négociation pour la passation d'un marché de conception et réalisation pour la construction d'un gymnase éco-performant et éco-responsable à Bègles (33),

Vu la délibération du Conseil municipal n° D_2024_007 du 13 février 2024 portant désignation de la composition du jury,

Vu l'arrêté n° 0015-24 du 18 mars 2024 portant désignation des membres qualifiés du jury,

Sur proposition du jury réuni le 27 mars 2024 pour la présente consultation et composé comme suit :

Monsieur Florian DARCOS, adjoint au Maire, président du jury du 27 mars 2024

Au titre des membres élus à voix délibérative étaient présents :

- Monsieur Marc CHAUVET, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Xavier-Marie FEDOU, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Olivier GOUDICHAUD, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Nabil ENNAJHI, Conseiller municipal, membre titulaire
- Monsieur Christian BAGATE, Conseiller municipal, membre suppléant

Au titre des membres qualifiés à voix délibérative étaient présents :

- Monsieur Julien GADRAT, architecte désigné par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- Madame Laurence DE LASTOURS, désignée par l'Association Régionale de l'Ingénierie d'Aquitaine (ARIA)
- Monsieur Romain LACOSTE, paysagiste

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste des candidats retenus est la suivante :

- **SOPRECO SAS (Mandataire) ; MOG ARCHITECTURE ; SETI ; BE VIVIEN ; SARL IDB ACOUSTIQUE ; ILO PAYSAGES**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20240408-SGAM20240409-01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

- **SMC2 SAS (Mandataire)** ; BREL ARCHITECTURE ; PUEL GENIE CLIMATISATION SAS ; CMR ; ST GROUPE ; SAS HTM ; ALLIANCE DUPLAN INGENIERIE S.A. ; ACOUSTEX Ingénierie ; SIGNES PAYSAGES / SIGNES SAS
- **MAITRE CUBE SAS (Mandataire)** ; DUMONT LEGRAND ARCHITECTES ; FREDDY CHARRIER PAYSAGISTE DPLG ; BARTHES B.E. BOIS ; SCOP ECOZIMUT ; ECO+ CONSTRUIRE ; AGNA ; FRED BONNET

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Bègles est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Gironde.

Fait à Bègles, le 08 avril 2024



Clément ROSSIGNOL PUECH

Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300395-20240408-SGAM20240409-01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024